



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24.09.2021
Ayant eu lieu à 19h30 à la salle polyvalente

Présents :

M. BONIN Gérard, M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. MONNET Jérôme, M. PEJOUX Florent, M. MAIRE Pierre, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. VIGNE Olivier, Mme LEBRE Amélia, Mme DEGIRAL Laurence, Mme PELLETIER Émeline, M. GILLES Xavier.

Pouvoir : Néant.

Absent : M. DEVILLARD Claude.

Excusée : Mme CHAUVET Anne-Marie.

Secrétaire de séance : MONNET Jérôme.

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 19h35.

Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal

Monsieur le Maire ouvre la séance par la mise à approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Juin 2021. Aucune remarque n'ayant été faite par l'ensemble de l'assemblée délibérante, le compte-rendu est validé à l'unanimité des membres présents.

Schéma Directeur Assainissement

Suite à l'obligation fixée par l'État des transferts des compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes ou Syndicat au plus tard le 1^{er} Janvier 2026, les communes doivent commencer à anticiper ces échéances. Ainsi, dans le cadre de la modernisation des méthodes de travail, le BDQE propose de réaliser une étude pour la création d'un schéma directeur de l'assainissement communal, reprenant sur plan l'ensemble des réseaux de la commune. Cette étude est financée à hauteur de 80%. Monsieur le Maire rappelle que cette étude a un coût estimé à environ 50 000 euros, avec un reste à charge potentiel pour la commune de 10 000 euros. Monsieur CHALMIN du BDQE estime qu'il faudrait lancer le projet début Novembre afin de réaliser l'appel d'offre et choisir le bureau d'étude en fin d'année. Les dépenses et recettes définitives seraient alors inscrites sur le budget 2022, ce qui simplifierait la gestion comptable du dossier.

Entendu ces arguments, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de délibérer favorablement pour la réalisation de ce projet et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Emprunt travaux et assainissement

La commission des finances a étudié les offres de prêt du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne pour un emprunt sur le budget de la commune à hauteur de 220 000 euros sur 20 ans avec un taux d'intérêt à 0.93% afin de financer un certain nombre de projets et une ligne de Trésorerie pour le budget assainissement afin de réaliser l'étude du BDQE et ne pas grever la trésorerie en attendant le versement de la subvention. Du fait de la réalisation actuelle d'un plan de financement pluriannuel pour réaliser les travaux des années à venir, il est proposé au Conseil Municipal de ne statuer que sur le principe de la souscription à un emprunt et une ligne de Trésorerie. Les montants définitifs seront délibérés lors du prochain Conseil Municipal, une fois l'ensemble des investissements arrêtés. Monsieur le Maire rappelle également que deux emprunts vont s'arrêter en 2022, dégageant 10 277.77 euros à la commune chaque année.

Entendu ces arguments, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de délibérer favorablement sur le principe de souscription d'un emprunt et d'une ligne de Trésorerie afin de financer les travaux à venir.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Modification des statuts du SVA

Suite au Comité Syndical du 21 juin 2021, il convient de se prononcer sur les nouveaux statuts du SIVOM. Lecture faite des principales évolutions des statuts, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de délibérer favorablement sur les nouveaux statuts du SVA.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Approbation lancement démarche de Convention Territoriale Globale CAF

Suite à plusieurs changements intervenus au niveau du territoire communautaire et aux changements concernant les modes de financement de la CAF, il convient d'adopter de nouvelles conventions afin de permettre à l'ensemble des communes du territoire de bénéficier de nouvelles aides pour le périscolaire. Monsieur le Maire rappelle que cela n'induit pas de changement dans le mode de fonctionnement et de financement de l'accueil périscolaire de TRETEAU. Entendu ces arguments, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter la nouvelle convention.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Maintien demi-traitement d'un agent en disponibilité d'office

Madame Sandrine JEANNIN a été placée en disponibilité d'office sans traitement par le Comité Médical du Centre de Gestion à compte du 18 juin 2021 dans l'attente que le médecin de prévention statue sur sa capacité à reprendre ou non son poste. Afin de ne pas pénaliser l'agent durant cette période, le Conseil doit délibérer afin de maintenir le demi-traitement à l'agent jusqu'à sa prochaine visite programmée en Septembre. Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à 10 voix pour, 2 abstentions et 1 contre, décide de maintenir le demi-traitement de Madame JEANNIN jusqu'à ce que le Médecin de Prévention ait statué sur son dossier.

Nombre de votants : 13 Pour : 10 Contre : 1 Abstentions : 2

Vente de produits du domaine public (foin) au titre de l'année 2021

Il convient de fixer par délibération le prix de vente pour les affouages de cette année. Il est proposé un prix de vente à 100 euros. Considérant la candidature de Monsieur Mickaël RANDOIN pour réaliser la coupe 2021, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de lui accorder la coupe de foin pour un montant de 100 euros au titre de l'année 2021.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fontaines à eau

Il est proposé au Conseil de statuer sur la location de deux fontaines à eau, une pour les services techniques et l'autre pour la Mairie. Le prix mensuel pour les deux serait de 54 euros HT plus 5.80 euros HT pour les gobelets pour un coût total annuel de 717.60 euros HT et 861.12 TTC. Il est décidé d'approuver le projet de location, pour un montant maximum de 861.12 euros TTC. D'autres devis seront également étudiés afin de voir, pour une offre équivalente, si la commune peut bénéficier d'un prix moindre.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Mise à jour du tableau des effectifs

Suite à une erreur lors du recrutement initial de Mélissa VIGNE en 2020, il convient de la basculer sur un grade d'adjoint d'animation et de fermer le poste d'adjoint technique sur lequel elle se trouve actuellement. Monsieur VIGNE Olivier, du fait de son lien de parentalité avec Madame VIGNE Mélissa, ne prend pas part au vote.

Entendu ces arguments, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de délibérer favorablement pour la mise à jour du tableau des effectifs.

Nombre de votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Mise en place d'un organigramme

Suite à la demande des syndicats lors du dernier Comité Technique, il a été demandé que la commune se dote d'un organigramme.

Entendu ces arguments, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de délibérer favorablement pour la mise en place de l'organigramme.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Mise à jour du règlement du CET

Suite à la délibération d'instauration du CET, un certain nombre de points ne sont pas précisés, notamment concernant l'utilisation des jours, leur monétisation, etc. Il convient donc de reprendre une délibération afin de cadrer la partie réglementaire de l'exécution du CET.

Entendu ces arguments, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de délibérer favorablement pour modifier le règlement du Compte Épargne Temps.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Mise en place d'un règlement intérieur

Afin de se mettre en conformité avec la Loi, il faut que la commune se dote d'un règlement intérieur fixant les règles de vie dans la collectivité, les modalités de travail, les horaires, le port des EPI, etc.

Entendu ces arguments, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de délibérer favorablement pour la mise en place d'un règlement intérieur.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Achat décorations de Noël

Monsieur le Maire propose de consacrer une petite enveloppe budgétaire afin de permettre l'achat de nouvelles décorations de Noël pour cette année.

Du fait que le conseil ne dispose que d'un devis pour statuer, il est décidé de sursoir au vote, en attendant que Monsieur VIGNE puisse obtenir d'autres devis. Le Conseil étudiera de nouveau ce dossier lors du Conseil Municipal du mois d'Octobre.

Nomination référent attractivité et accueil

Suite à la demande de la Communauté de Communes, il convient de nommer un référent « attractivité et accueil » Madame CHAPPAZ Aurélie s'est portée volontaire. Le Conseil doit statuer sur sa candidature.

Entendu ces arguments, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de délibérer favorablement concernant la nomination de Madame CHAPPAZ.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Modification délibération du 12 mai 2017 concernant la gestion du lotissement

Une délibération avait été prise en 2017 afin que le règlement du lotissement soit soumis aux règles nationales d'urbanisme afin d'éviter les contraintes et restrictions de ce dernier.

Après renseignements pris auprès de la DDT Montluçon, il faut reformuler la délibération. (Ne pas mettre suppression mais modification du règlement lotissement). Il faudra ensuite demander l'accord à tous les propriétaires pour pouvoir faire cette modification et envoyer la demande d'arrêté à la DDT Montluçon. Il faut donc reprendre une délibération.

Entendu ces arguments, le Conseil Municipal, par 11 votes pour et 2 abstentions, décide de délibérer favorablement à la modification de la délibération pris en 2017.

Nombre de votants : 13 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 2

Réglementation VC6

Suite aux différents échanges lors des derniers conseils municipaux, il convient de fixer par délibération les modalités de réglementation de la circulation sur la voie communale n°6. Monsieur le Maire rappelle que la commune de SAINT GERAND DE VAUX a décidé de mettre en place une réglementation pour l'interdiction des plus de 7.5 tonnes sur la partie concernant sa voirie. Le Conseil décide de rester sur sa position et d'interdire la circulation de tous les véhicules sauf riverains au moins jusqu'à la réalisation des travaux de réfection de la voirie.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Questions orales

Mise en place d'un PLU : la commune avait l'idée de réaliser un Plan Local d'Urbanisme afin de cadrer d'avantage les règles de constructibilité et d'aménagement sur le territoire. Nous avons appris, suite au Conseil Communautaire du mois de septembre 2021, que la Communauté de Communes avait de son côté lancé un projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Une délibération avait été prise en Décembre 2020 pour lancer le projet. Le projet communal est donc suspendu.

Projet de lotissement : Monsieur le Maire expose l'idée de créer un nouveau lotissement sur des parcelles constructibles de la commune, vers l'étang. Le Conseil se montre favorable au projet sur le fond, et demande à Monsieur le Maire d'étudier la faisabilité du projet d'un point de vue juridique et financier. La Commission urbanisme se voit chargée de porter l'étude de ce projet.

Dossier REGERT-MONOD : Monsieur le Maire rappelle les échanges entre la Mairie et les administrés REGERT-MONOD et RIGOUDY. La Mairie a réalisé plusieurs médiations entre ces administrés. Une note finale leur sera transmise sous peu reprenant l'ensemble des éléments constitutifs du dossier de médiation, ce qui vaudra clôture de l'intervention du Maire dans ce dossier.

Remerciements divers : Monsieur le Maire expose les divers courriers de remerciements reçus en Mairie, notamment pour l'attribution des subventions et l'entretien de la commune.

Tenue de la commission commune : une commission englobant les finances, les Ressources Humaines, les bâtiments et le matériel se tiendra en Mairie le vendredi 8 octobre 2021 afin de finaliser le plan de financement et l'étude de faisabilité des investissements pour les années à venir.

Courrier de remerciements aux partenaires ayant attribué des subventions à la commune :
Monsieur le Maire propose d'adresser systématiquement aux partenaires attribuant une subvention à la commune, un courrier de remerciement. Le Conseil se prononce favorablement.

Monument aux morts : la commission espaces verts propose de réaménager le monument aux morts. Le Conseil se prononce favorablement sur ce projet.

Interventions des élus

Monsieur Le Maire : Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus s'étant mobilisés cet été pour assurer l'entretien de la commune durant les absences des personnels techniques. Monsieur le Maire expose qu'il serait intéressant de revoir la signalétique dans le village, notamment pour l'étang, le cimetière, ... et de la compléter afin de rendre certains lieux plus visibles.

Monsieur DESBOUIS, 2^{ème} Adjoint : Monsieur DESBOUIS soumet l'idée qu'il pourrait être donné un nom à l'école ainsi qu'à la salle polyvalente. Monsieur DESBOUIS fait un compte-rendu rapide de la commission « Pêche, étang communal » qui s'est tenue en Mairie le mardi 21 Septembre. Concernant notamment la pêche de l'étang, il est décidé de la réaliser en 2023 et de traiter les nids de poissons chats afin qu'ils ne prolifèrent pas trop l'an prochain. Monsieur BONIN a fait la demande d'un devis pour changer le ponton.

Concernant les bâtiments et suite à la commission qui s'est déroulée en Mairie le vendredi 17 Septembre 2021, il a été décidé de faire chiffrer l'ensemble des projets à réaliser de manière rapide, afin de monter un plan de financement global et d'étaler les dépenses en fonction des priorités d'ici la fin du mandat. Sont notamment prévus plusieurs réfections de toitures, changement d'huissieries, travaux de mise aux normes, etc.

Monsieur VIGNE, 3^{ème} Adjoint : Monsieur VIGNE expose que suite à la commission qui s'est tenue en Mairie le 17 septembre 2021, il a été demandé des devis pour l'installation de bornes électriques sur l'aire de camping-car. Il est également prévu de faire les arrêtés concernant la réglementation du stationnement des camping-cars, la circulation des deux roues autour de l'étang et concernant la tenue obligatoire des chiens en laisse.

Monsieur VIGNE fait le point sur les incivilités récurrentes dont font preuve certaines personnes qui viennent à l'étang communal. Madame VIGNE et Monsieur DABLEMONT se sont ainsi fait agressés verbalement. Il est donc décidé de faire appel aux services de la Gendarmerie si un problème de la sorte devait se reproduire.

Monsieur VIGNE fait également état des demandes de la part du club de foot concernant les travaux suivants :

- Bouton des douches à nettoyer (il ne se coupe plus)
- mettre du sable devant les buts
- refixer les tubes sur les barrières autour du stade
- repeindre le vestiaire extérieur
- changer certains néons
- réparation porte du local
- refaire le portail
- installation des projecteurs

Le Conseil prend bonne note de ces demandes et programmera une partie des travaux d'ici la fin de l'année 2021.

Madame CHAPPAZ, 4^{ème} Adjointe : Madame CHAPPAZ expose au Conseil les problématiques liées à la discipline dans le bus scolaire ainsi que les problèmes de non-respect du règlement de la part de certains parents dont les enfants vont à l'accueil de loisirs.

Concernant le bus scolaire, il a été décidé de rédiger une note à l'attention de l'ensemble des parents qui ont des enfants empruntant ce service. Un agent du Conseil Régional viendra constater les problématiques et échanger avec les Maires de CHAVROCHES et TRETEAU le lundi 27 Septembre 2021, et envisager des sanctions envers les parents dont les enfants posent des problèmes de manière récurrente.

Concernant la garderie, une note de rappel a également été rédigée et adressée aux parents ayant inscrits leurs enfants. Il a été décidé entre autre de facturer de manière systématique chaque enfant inscrit dont l'absence ne serait pas justifiée et également de refuser les enfants non-inscrits de manière permanente si la jauge de 20 enfants est atteinte.

Monsieur BONIN Gérard, Conseiller délégué : Monsieur BONIN expose la demande d'administrés résidant au lieu-dit « la belle forêt » et qui ne sont pas répertoriés à cette adresse sur les GPS. La Mairie va procéder aux vérifications au niveau du cadastre et de la signalétique panneau et recontactera ces personnes pour trouver une solution.

Monsieur MAIRE, Conseiller Municipal : Monsieur MAIRE fait retour de la réunion qu'il a eu au niveau du SIVOS. A notamment été évoqué la baisse importante des effectifs d'ici à l'horizon 2025.

Monsieur GILLES, Conseiller Municipal : Monsieur GILLES expose au Conseil un projet de mise en place d'une cantine mutualisée avec CINDRÉ afin de faire bénéficier les enfants y déjeunant de repas préparés localement.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à minuit.

Le prochain conseil Municipal se tiendra en Mairie de TRETEAU le vendredi 29 Octobre 2021 à 19h30.

